



ONGULÉS (ATIK/CARIBOU ET MOOZ/ORIGNAL)

RÉSUMÉ EN LANGAGE SIMPLE

Publié en février 2026



La zone d'étude associée à la route d'accès à la collectivité contient de l'habitat des espèces d'ongulés. Deux espèces d'ongulés ont été identifiées comme des composantes valorisées de la route d'accès à la collectivité – il s'agit de l'orignal (mooz) et du caribou (atik). L'orignal et le caribou dépendent d'habitats spécifiques pour se déplacer, se nourrir, se reproduire et élever leurs jeunes. La zone d'étude régionale du caribou couvre l'aire de répartition de quatre aires de répartition provinciales de caribou (Missisa, Ozhiski, Nipigon et Pagwachuan).

Conditions existantes

Les renseignements sur les ongulés ont été collectés dans le cadre d'enquêtes sur le terrain menées entre 2019 et 2023, en recueillant des connaissances autochtones et en utilisant des renseignements existants provenant d'autres études. Grâce au programme de pose de colliers sur les caribous, 30 femelles adultes ont été équipées de colliers en 2021 afin d'étudier leurs habitudes, notamment la reproduction, les schémas de migration et l'utilisation de l'habitat. Les études avec les colliers ont montré que les caribous préfèrent fortement les habitats de forêt clairsemée et de tourbière arborée pendant toutes les saisons.

Atik/Caribou des bois

Le caribou, une espèce en péril, chevauche trois aires de répartition fédérales (nommées ON5, ON7 et une partie de ON9) et quatre aires de répartition provinciales (Missisa, Ozhiski, Pagwachuan et Nipigon) dans la zone d'étude régionale. Les trois aires de répartition fédérales, ainsi que les aires de répartition provinciales de Missisa, Ozhiski et Pagwachuan, ont été jugées propices à l'habitat des populations de caribous en santé. L'aire de répartition provinciale de Nipigon ne dispose pas d'assez d'habitats non perturbés pour soutenir la santé d'une population. Environnement et Changement climatique Canada indique que, pour que les populations locales en Ontario puissent prospérer par elles-mêmes, au moins 65 % de leur habitat doit rester intact.

Plus de la moitié de la zone d'étude possède un habitat précieux pour les caribous. Le meilleur habitat se trouve dans la partie nord de la zone d'étude, tandis que dans la partie sud, l'habitat est de



moindre qualité. Les caribous peuvent changer le trajet de leur déplacement, montrant ainsi qu'ils peuvent adapter leurs comportements de migration et d'hiver. Ils utilisent les meilleurs habitats disponibles dans les zones d'étude.

La survie des caribous adultes dans la région semble soutenir des populations stables ou en croissance. Toutefois, le nombre de jeunes caribous dans la zone d'étude varie beaucoup, ce qui rend incertaines les tendances actuelles de la population de caribous dans la région.

Mooz/Original

La zone d'étude comprend des habitats tels que des forêts et des zones humides dont les orignaux ont besoin pour se nourrir et se protéger. Les feux de forêt ont augmenté la disponibilité de l'habitat. Les orignaux se déplacent beaucoup et utilisent différentes parcelles d'habitat. On trouve un habitat de bonne qualité dans la région du centre-sud, tandis que les tourbières et les marais constituent un habitat de mauvaise qualité. Les populations d'orignaux en Ontario ont diminué depuis le début des années 2000, surtout dans le nord. Selon les résultats de l'enquête et du suivi de la population réalisés par le ministère des Richesses naturelles et des Forêts, le nombre actuel d'orignaux est inférieur au niveau souhaité. Les menaces comprennent les prédateurs, la chasse, les maladies, la perte d'habitat et les changements climatiques. Dans l'ensemble, l'habitat de haute qualité est limité et les orignaux utilisent à la fois des habitats bons et mauvais.



Effets potentiels et mesures d'atténuation

Trois éléments ont été examinés qui pourraient affecter le caribou et l'orignal : la quantité d'habitats disponibles, l'emplacement de l'habitat et leur capacité à survivre et à se reproduire.

Les activités pendant la construction et l'utilisation à long terme de la route d'accès à la collectivité, comme le défrichage de la végétation, la collecte d'agrégats et l'utilisation continue et l'entretien de la route, peuvent avoir un impact sur les caribous et les orignaux. La route d'accès à la collectivité peut modifier le terrain, le sol et les types de plantes, ce qui peut avoir un impact sur la disponibilité et la survie de l'habitat. Les perturbations sensorielles, comme les lumières, les odeurs, le bruit et l'activité humaine, peuvent affecter l'utilisation de l'habitat et les déplacements. Les routes et les amas de neige peuvent réduire la connectivité des habitats et affecter la répartition. L'augmentation de l'accès des prédateurs et de la chasse publique pourrait accroître les risques de mortalité. Les collisions de véhicules et l'équipement utilisé peuvent blesser ou tuer les ongulés. Les émissions de poussière peuvent altérer la qualité du sol et de la végétation. Les changements apportés aux eaux souterraines et de surface peuvent également affecter les sols et la végétation, ce qui a un impact sur la disponibilité de l'habitat pour les caribous et les orignaux.

Des mesures d'atténuation ont été suggérées afin de réduire, d'éliminer ou de surveiller les effets potentiels sur les caribous et les orignaux. Ces mesures comprennent :

- Utiliser les routes d'accès existantes lorsque cela est possible ;
- Éviter les perturbations dans les zones d'habitat idéales des caribous et des orignaux, dans la mesure du possible ;
- Planifier les activités de construction dans les zones importantes pour l'habitat des caribous et des orignaux à des moments où ils sont moins vulnérables, lorsque cela est possible ;
- Rester à au moins 30 mètres des lacs et des rivières, et réduire autant que possible l'enlèvement de la végétation entourant les plans d'eau ;
- Maintenir les zones d'habitat des caribous et des orignaux aussi connectées que possible ;
- Utiliser des méthodes de construction qui favorisent la repousse des plantes indigènes ;
- Utiliser des barrières et des outils pour ne pas perturber les zones récupérées ;
- Utiliser des politiques sur la faune, y compris éviter les périodes sensibles, et offrir une formation sur la sensibilisation à la faune aux entrepreneurs et aux employés ;
- Préparation et mise en œuvre d'un Plan de protection de l'environnement.

Effets résiduels

Grâce à l'utilisation adéquate de mesures d'atténuation, les effets potentiels de la construction et de l'utilisation à long terme de la route d'accès à la collectivité devraient être gérés, réduits ou atténués de manière efficace.

Atik/Caribou

La route d'accès à la collectivité causera la perte d'habitat et perturbera les caribous dans les régions de Missisa et de Nipigon. Une grande partie de la perte d'habitat se produira dans les parties centrales et septentrionales de la zone d'étude locale. Les mesures d'atténuation réduiront les impacts sur l'habitat des caribous ; toutefois, la perte permanente d'habitat est inévitable dans les aires de répartition des caribous de Missisa et de Nipogon. Les effets de la route d'accès à la collectivité peuvent s'étendre au-delà de la zone d'étude régionale des caribous.

Les routes et autres obstacles peuvent réduire les déplacements des caribous et couper les habitats, en particulier pour les caribous qui ne sont pas habitués aux routes. Cela peut avoir un impact négatif sur leur survie. La route d'accès à la collectivité pourrait également augmenter le risque de mortalité des caribous en raison de la présence de prédateurs utilisant les nouvelles chaussées, ainsi que des collisions avec des véhicules et de la chasse. Le risque est plus grand pendant l'utilisation à long terme (c'est-à-dire le fonctionnement et l'entretien) de la route d'accès à la collectivité.



Mooz/Original

La route d'accès à la collectivité devrait entraîner une perte d'habitat et des perturbations sensorielles pour les orignaux. La construction va détruire l'habitat hivernal des orignaux, principalement dans la partie sud-centrale de la zone d'étude locale. La perturbation sensorielle, qui comprend l'éclairage, le bruit et la présence humaine, devrait réduire la qualité de l'habitat de l'orignal. La route peut rendre les déplacements des orignaux plus difficiles et rompre les connexions entre les zones d'habitat ; toutefois, en règle générale, les orignaux parcourent de longues distances pour trouver un bon habitat. Dans l'ensemble, on s'attend à ce que la route d'accès à la collectivité ait un impact négatif minimal.



Il se peut que la route d'accès à la collectivité entraîne une légère augmentation du risque de mortalité des orignaux causée par les prédateurs utilisant les nouvelles routes et par les collisions avec des véhicules, en particulier sur l'utilisation à long terme de la route. Ce risque accru devrait avoir un effet minime sur la population globale d'orignaux. La pression de chasse exercée par les chasseurs non autochtones et autochtones devrait augmenter du fait de la route d'accès à la collectivité; cependant, l'ampleur de cette augmentation de la chasse est en grande partie inconnue. En raison de cette incertitude, il a été supposé par précaution que la mortalité des orignaux résultant de l'augmentation de la chasse pourrait atteindre des niveaux non viables et pourrait avoir un effet significatif sur la population régionale d'orignaux.

Évaluation des effets cumulatifs

Atik/Caribou

Les effets cumulatifs de la perte d'habitat dans l'aire de répartition de Nipigon et les obstacles linéaires dans la région de Missisa sont importants. Toutefois, on ne s'attend pas à ce que les effets cumulatifs soient importants pour les aires de répartition Ozhiski et Pagwachuan, car ces zones ne se trouvent pas dans l'emprise de la route d'accès à la collectivité.

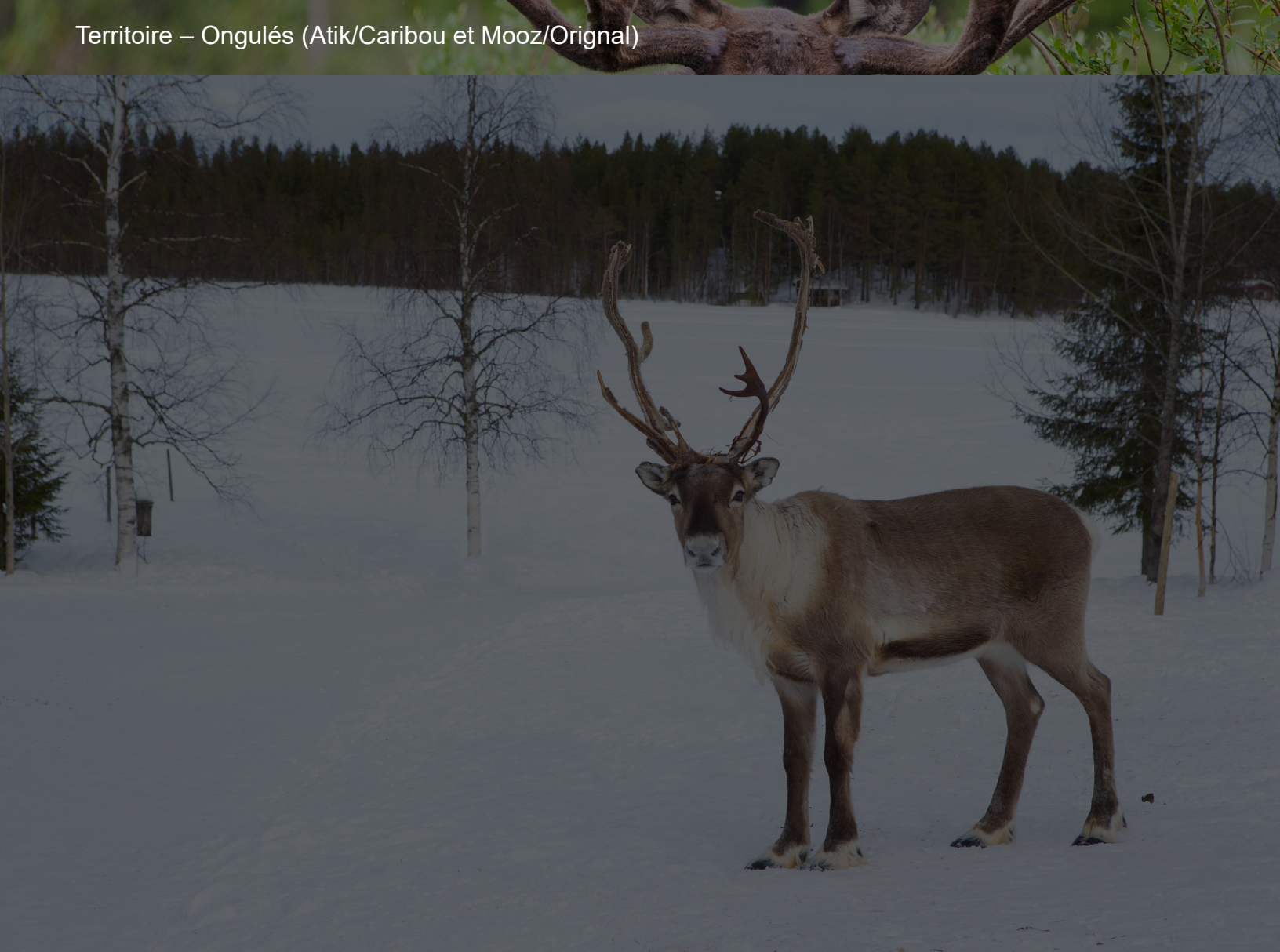
Mooz/Original

Les effets cumulatifs de la route d'accès à la collectivité et des autres aménagements raisonnablement prévisibles sur la population d'orignaux de la zone d'étude régionale – pouvant potentiellement découler d'une augmentation de la chasse – sont considérés comme significatifs par précaution. Tous les autres effets cumulatifs de la route d'accès à la collectivité et des autres aménagements raisonnablement prévisibles ne devraient pas entraîner d'effet significatif sur la population régionale d'orignaux.

La surveillance pendant la construction et l'utilisation à long terme de la route sera décidée en fonction des exigences des permis fédéraux et provinciaux, ainsi que des recommandations des communautés autochtones reçues lors des activités de consultation pendant la conception détaillée. Le but de la surveillance est de s'assurer que les mesures utilisées pour protéger les populations d'ongulés fonctionnent et de mettre à jour ces mesures au besoin.

Zone d'étude locale : la zone où les effets directs de la route sont susceptibles de se produire et comprend une zone tampon de 10 km de chaque côté de la route d'accès à la collectivité.

Zone d'étude régionale : la zone où les effets indirects sont susceptibles de se produire. Pour les caribous, les itinéraires de rechange proposés chevauchent quatre aires de répartition des caribous : Celles de Missisa, Nipigon, Ozhiski et Pagwachuan.



Voulez-vous en savoir plus?

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce sujet, veuillez consulter le rapport technique disponible en annexe du rapport d'évaluation environnementale ou du rapport d'étude d'impact.

Coordonnées

N'hésitez pas à contacter l'équipe du Projet de route d'accès à la collectivité de la Première Nation de Marten Falls à tout moment si vous avez des questions ou des commentaires.

Courriel: eaisinput@martenfallsaccessroad.ca

Téléphone : 1-800-764-9114

Site Web : eais.martenfallsaccessroad.ca

